



Pensez à envoyer votre fret par le
BETICO !



Vous êtes un professionnel ?

**Vous devez envoyer des MARCHANDISES ou MATERIAUX
DIVERS aux Iles ou à Nouméa ?
Pensez au BETICO !**

Service PRATIQUE, RAPIDE, SIMPLE et EFFICACE !



➤ Si vous souhaitez faire venir du matériel via le fret à Nouméa ou aux Iles, il suffit d'ouvrir un compte professionnel auprès du BETICO.



LES AVANTAGES

Inutile de vous déplacer au BETICO !

·Vous enverrez votre bon de commande directement par mail !



Facilités de paiement !

·Grâce au système de bon de commande puisque vous ne payez pas tout de suite le transport de votre marchandise lors de la livraison. Notre service comptabilité vous transmettra votre facture sept jours après l'envoi de vos marchandises et vous laissera la fin du mois pour régler votre facture. Ce service n'est pas obligatoire, vous pouvez payer au comptant.



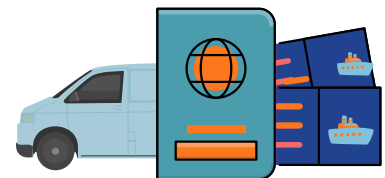
Marchandises protégées !

·Vos marchandises voyageront "sereinement". Elles seront à l'abri des intempéries et du sel marin, puisqu'elles voyageront dans la soute du Navire.



Offre véhicule !

Si voyagez en même temps que votre véhicule, nous vous offrons votre billet, que ce soit en aller simple ou en aller-retour ; au départ ou au retour des Îles. Sous réserve de disponibilité.



Jusqu'à 4 départs par semaine !

·Si vous devez envoyer urgemment une marchandise, pensez au BETICO.

- Un délai d'acheminement **plus rapide** que nos concurrents.
- → Vers les Îles : À Nouméa, déposez vos marchandises la veille du départ et récupérez-les dès le lendemain aux Îles.
- → Vers Nouméa : Aux Îles, déposez votre fret le jour J, et récupérez-le, le soir même ou le lendemain.



Le fret



SCANNEZ MOI

Le fret n'étant pas prioritaire, nous vous recommandons d'anticiper pour expédier vos marchandises avant les périodes d'affluences telles que les vacances scolaires et les longs weekends sur les Îles Loyauté et principalement au départ de Nouméa.

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, sont considérés comme étant du fret :

- les glacières, caisses, malles et cartons dont les dimensions dépassent : 60*40*40 cm et/ou le poids dépasse 25 Kg ;
- les denrées alimentaires (Ignames, riz, viandes, poulets etc.), transportées en glacière et hors glacière ;
- les végétaux (Plantes, fleurs etc.) après avoir obtenu l'autorisation du SIVAP ;
- les animaux domestiques dans les limites fixées ;
- tous véhicules (Y compris les vélos, les remorques, les bateaux et les motos).

Nous vous rappelons que le fret est strictement interdit le jour du départ. Vous devrez faire les démarches directement auprès de nos agences maximum la veille du départ.



ATTENTION ! ⚠

Pour des raisons de sécurité, les matières dangereuses sont interdites à bord. La Compagnie n'ayant pas les autorisations nécessaires pour transporter ce type de marchandise. En cas de doute, merci de vous renseigner auprès des agents de fret.

Toutes dissimulations ou fausses déclarations de marchandises prohibées entraînera la responsabilité de son propriétaire.

Toutes dissimulations ou fausses déclarations de marchandises prohibées entraînera la responsabilité de son propriétaire.

Tarif Fret Professionnels

Vous souhaitez bénéficier des tarifs professionnels ?

Rapprochez-vous des équipes du service fret, par téléphone au 260.100 ou 758.108 ou par mail : fret@betico.nc pour plus de précisions sur la disponibilité des voyages et des tarifs.

Une convention d'ouverture de compte vous sera transmise et devra être complétée pour ouvrir un compte client.

Pour plus de précisions sur tous les tarifs ou toute autre demande d'information contactez-nous !



A bientôt à bord du

